

CONDITIONS D'ACCREDITATION MEDIA

Les nouvelles règles techniques de sécurité mises en place par la FFSA imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation média. Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre, le Comité d'Organisation et le Service Presse proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Remettre une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès à la salle de presse 'Georges Colin'** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** - Elle est « individuelle » et est délivrée par le Service Presse (caution de 50 € demandée).

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès à la salle de presse 'Georges Colin'** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 26 février 2025**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du **Slalom Abbeville Baie de Somme 2025**.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Le Responsable Presse

FORMULAIRE D'ACCREDITATION MEDIA

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA REPRESENTE

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
2- PRESSE SPECIALISEE
3- TELEVISION / RADIO
4- AGENCE PHOTO

5- SITE INTERNET D'INFORMATION
6- ATTACHE DE PRESSE
7- VIDEO
8- TEAM

PERSONNE A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

☐ Carte de presse n°

☐ Laissez Passer Média FFSA

☐ Lettre accréditive

☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

☐ Je prendrai la chasuble obligatoire pour les photographes et vidéastes (contre un chèque de caution de 50 € à l'ordre de LSAHF)

PACK MULTIMEDIA

☐ Je déclare faire partie d'une association à but d'information (*sportive ou locale*) et disposer d'une lettre accréditive pour couvrir le rallye.

DATE :

LIEU :

SIGNATURE

Document à renvoyer avant le 26 février 2025
à ASA DE PICARDIE

lenglet_jean-pierre@orange.fr